

TOKAI COBEX SAVOIE SAS

244 RUE DES EPICEAS
73260 LA LECHERE France

A l'attention de Madame Theoxane ROYERREY

Lettre de Conformité IATF 16949

La Plaine St Denis, le lundi 28 juillet 2025

Cher client,

Suite à l'audit que nous avons réalisé au sein de votre organisme du 15/04/2025 au 18/04/2025 et le 15/07/2025, et après décision positive de l'expert IATF 16949 : 2016, nous avons le plaisir de vous informer que le système de management de la qualité de la société :

Site de fabrication **TOKAI COBEX SAVOIE SAS**
30 RUE LOUIS JOUVET
FR-69200 VENISSIEUX
IATF USI YPMK9R

Est conforme aux exigences de la norme IATF 16949 : 2016 pour le champ d'application ci-dessous, sans l'exclusion du chapitre 8.3.

CONCEPTION ET FABRICATION DE MATERIAUX D'ANODES DE BATTERIE A BASE DE MATIERE PREMIERE GRAPHITE.

Cependant, nous ne pouvons pas émettre de certificat étant donné que votre organisme fabrique des produits automobiles, mais il n'a pas encore accumulé 12 mois de données de performance internes ou externes liées à l'automobile.

Nous vous informons que cette lettre de conformité est valable 12 mois.

N° Lettre de conformité AFNOR : 108452

N° Lettre de conformité IATF : 0579073-LoC

Date de délivrance : 26/07/2025

Date de fin de validité : 25/07/2026



Nous vous prions d'agréer, cher client, nos sincères salutations.

SignatureFournisseur

Julien NIZRI
Directeur Général d'AFNOR Certification

Lorsque cette attestation est remise à l'Entreprise, cette dernière en fait l'usage et lui donne l'importance qu'elle entend, cependant sans pouvoir lui conférer une valeur autre que celle qu'elle représente, c'est-à-dire une attestation à un moment donné et non une garantie. L'Entreprise s'engage donc, en cas de contestation venant d'un tiers, à ne pas-poursuivre AFNOR Certification sur l'interprétation escomptée quant à la valeur déclarative de cette attestation. La délivrance de cette attestation ne vaut pas par elle-même notification de la conformité aux exigences de la législation et/ou d'une réglementation édictée par une administration nationale ou internationale, l'évaluation d'AFNOR Certification n'ayant pour but ni n'offrant les moyens de vérifier l'application par l'Entreprise de la réglementation qui concerne celle-ci. L'Entreprise ne saurait en aucun cas prétendre qu'elle-même ou ses produits/services sont en conformité avec la réglementation par le simple fait qu'elle dispose de la présente attestation.
CERTI F 0599.8 (01/2025)